

ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 MARS 2008 au siège du Comité Régional -MASSY

Clubs présents :

Pour le CD 75 : Arc Club Paris 12, USCMB Paris 13, USMT Paris 13

Pour le CD 77 : Cie d'Arc de Couilly, Cie d'Arc de Dampmart, Cie d'Arc d'Esbly, Cie d'Arc de Fontainebleau, Cie d'Arc de Provins, 1^{ère} Cie d'Arc de Roissy en Brie, Torcy Archerie, Les Archers d'Ozoir, Tir à l'Arc Orvannais, Tir à l'Arc Nangissien, Cie d'Arc de Chalmaison, Les Archers de Saint Thibault.

Pour le CD 78 : Les Compagnons de L'Arc, Cie d'Arc de Viroflay, USC Tir à l'Arc, SO Houilles, Les Archers de Guyancourt, AS Mantaise, Cie d'Arc des Mureaux, CTA AS Montigny le Bretonneux, Archers Carrières USMC, Cie Archers Villersois, Cie de Magny les Hameaux, Maurepas Tir à l'Arc, Cie d'Arc d'Elancourt, Club sportif CA-CL Tir à l'Arc.

Pour le CD 91 : Cie de Morsang sur Orge, Archers de Draveil Sénart Val de Seine, Cie d'Arc du Hurepoix, Amicale Laïque de Massy, Les Archers de l'Abbaye, Les Archers du Donjon, Les Archers Terre Brulée, Les Archers d'Orsay, Cie d'Arc de Chilly - Morangis, Cie d'Archers Salucéens, Cie de Tir à l'Arc d'Egly.

Pour le CD 92 : Les Archers Suresnois, Cie d'Arc Ville d'Avray, Cie d'Arc de Sceaux Fontenay aux Roses, Archers du Phénix.

Pour le CD 93 : Cie d'Arc de Bondy, Gagny 1^{ère} Cie d'Arc USM, 1^{ère} Cie d'Arc de Montreuil, Cie d'Arc de Pantin, Cie d'Arc de Sevran, Archerie Nocéenne Club, CC Coubron Vaujours Tir à l'Arc, Tir à l'Arc CSL Rosny.

Pour le CD 94 : 1^{ère} Cie d'Arc de Chennevières sur Marne, 1^{ère} Cie d'Arc de Fontenay sous Bois, St Georges le Perreux, 1^{ère} Cie d'Arc de Vincennes, 2^{ème} Cie d'Arc de Nogent, les Archers de la Licorne, Cie d'Arc d'Elan, Redstar Club Champigny, USI-Section Tir à l'Arc.

Pour le CD 95 : Cie Archers de Pontoise, Cie d'arc de Viarmes, Archers de Cent Noix, A.S.S.O.A. Tir à l'Arc, C.O.L.E.G, Les Archers de Montigny les Cormeilles

Le Président du Comité Régional souhaite la bienvenue aux participants de cette assemblée dans les nouveaux locaux du Comité Régional.

Ouverture de la séance à 14 h 15

Pour respecter la coutume, une minute de silence est demandée en mémoire des archers disparus cette année.

Prestation de Serment :

Cette année, cinq arbitres prêtent serment : Mr Alain MOREAU, Mme Sylvie MOREAU, Mr Aurélien CHATEAU, Mr Jean René MARTIN, Mr Alain BEAUNEE, Mr Patrick MOLLET

Félicitations à nos arbitres.

Rapport moral :

Le Secrétaire général lit le rapport moral. Un exemplaire a été remis à chaque participant :

Chères présidentes, chers présidents,

Toute l'équipe du Comité Régional Ile de France de Tir à l'Arc vous remercie de votre présence. C'est la première fois que notre assemblée générale vous accueille dans les locaux du Comité Régional. Remercions également les partenaires institutionnels que sont d'une part, le Conseil Régional d'Ile de France et d'autre part, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports pour leur soutien financier au travers du contrat d'objectifs et du CNDS.

En 2006, nous étions 11 434 licenciés, ceci témoigne pour la deuxième année consécutive d'une certaine stagnation des effectifs franciliens.

Cette année 2007 a connu plusieurs événements humains et matériels. Pour commencer il y a eu 2 départs à la retraite. La secrétaire, Monique DENEUVILLE à qui nous avons offert une participation sur un séjour en Tunisie et notre cadre technique, Michel VICOMTE, à qui nous avons offert les frais pour assister au championnat du monde 2x70m à Leipzig.

Grace à un emploi aidé (STAPS) le comité régional a procédé à l'embauche d'un cadre technique en la personne de Guillaume GARRO. Il est entre autres chargé du développement ainsi que des jeunes. Nous avons également embauché une secrétaire, Leslie BERGHMAN, sur un contrat à durée indéterminée à temps partiel (22h / semaine).

En ce qui concerne les événements matériels, il s'agit du changement de siège social, pour fin de bail, du comité régional par son déménagement de Saint MAUR des Fossés vers MASSY. Comme vous pouvez le constater, les locaux sont beaucoup plus vastes (250m² contre 96m²) pour un loyer identique. 2^{ème} événement, la refonte totale du site internet. Nous détaillerons plus loin. Le contentieux qui opposait le Centre de Tir à l'Arc de Chennevières-sur-Marne au Comité régional a été résolu après que le Conseil régional soit intervenu pour nous demander de régler le problème en participant financièrement à son fonctionnement. De ce fait il a été convenu d'une convention renégociable chaque année entre les 2 parties. Cette convention est assujettie au versement d'une somme de 10000€ par an en échange de quoi des créneaux d'utilisation sont affectés au comité régional qui en redistribuera une large part aux départements franciliens qui en feront la demande. Un quota est établi proportionnellement au nombre de licenciés des départements.

Le Comité régional a donc réintégré le COGETARC et participe à ses assemblées générales.

Le Comité régional remercie tous les clubs et compagnies qui accueillent les manifestations régionales et qui mettent un point d'honneur en offrant une prestation de bon niveau. Le comité met également un point d'honneur au respect d'une bonne indemnisation à l'organisateur tout en maintenant la gratuité des Championnats et tout ceci sans avoir recours à une modification de la part licence. Ceci nous est autorisé grâce au fait que d'autres actions sont financées avec l'aide des subventions qui sont passées de 18000€ en 2003 à 96700€ en 2007 (plus l'aide à l'emploi CNASEA de 25600€). Comme vous devez vous en douter, c'est le fruit d'un gros travail car ceci ne s'obtient pas en restant dans un fauteuil !!!!!

Passons aux diverses activités.

COMMISSION FORMATION: sous la responsabilité de Maurice LANGRY

Equipe Technique Régionale: sous la responsabilité de Guillaume DUBORPER

L'ETR est composée de 16 membres actifs qui s'impliquent sur les différentes actions techniques.

Ces actions représentent un volume de travail global de + de 800 heures sans compter les réunions de concertation et de préparation.

Tous les départements sont en convention avec l'ETR dans le cadre des formations fédérales.

Le fascicule de l'archer qui a été créé en concertation avec la ligue du Languedoc est toujours disponible.

Un autre fascicule, le guide vert du formateur est terminé il sera distribué lors des stages de recyclage INITIATEUR vers ENTRAINEUR_1 ainsi que lors des stages ENTRAINEUR_1 et ENTRAINEUR_2.

COMMISSION ARBITRAGE: sous la responsabilité de Christian HEZELY

Pour des raisons personnelles, Guy BERNIN a décidé de mettre fin à sa fonction de PCRA, en attendant un complément du comité directeur, c'est Christian HEZELY qui assure la fonction de président régional de la commission des arbitres.

Une nouvelle disposition fédérale obligeant les clubs organisateurs à disposer d'un arbitre nous place devant une situation délicate. Les clubs (vous) ont attendu le dernier moment pour fournir des candidats et nous avons une session de 37 candidats contre 9 lors de la précédente.

Pour alléger le processus, la formation sera décentralisée auprès des départements. Depuis cette rentrée, les départements Val d'Oise et Yvelines en sont pilotes.

Les arbitres doivent désormais faire l'acquisition d'une nouvelle tenue (Parka rouge, polaire rouge, polo rouge et pantalon noir). Le coût de cette tenue est fixé depuis peu par la FFTA à 140€. Ayant été mis devant le fait accompli sans possibilité de négociation, et étant donné que la FFTA ait refusé de participer au financement de cette tenue, le comité régional a décidé de ne pas participer à ce financement. Toutefois, c'est le comité régional qui doit centraliser les demandes et la distribution de ces tenues !!!!

COMMISSION SPORTIVE: sous la responsabilité de Marc DEFOOR

Les manifestations régionales sont de qualité et c'est à mettre à l'actif des organisateurs qui les reçoivent, qu'ils en soient ici à nouveau remerciés. Le tableau récapitulatif des manifestations régionales contenant également les indemnités d'organisation est disponible sur le site du Comité.

Le CALENDRIER, y'a du mieux, la procédure de saisie en ligne des dates de concours rencontre un vif succès. Rappelons qu'aucun club organisateur n'est propriétaire de sa date. Le fait de s'inscrire ne signifie pas que la date est acquise, il faut attendre la réunion d'harmonisation régionale. En ce qui concerne l'obligation de disposer d'un arbitre, la FFTA ne nous a donné aucune information précise sur le statut de l'arbitre dans le club au moment de la demande. Cette information sera communiquée dès qu'elle sera disponible.

Nous connaissons un vif intérêt pour les divisions régionales. Pour la DRH, nous envisageons d'en modifier le contenu en supprimant l'épreuve en salle pour la remplacer par un 2x50m avec matchs par équipes.

La seule discipline qui dispose encore d'une épreuve par équipe de ligue est le tir nature. Lors du dernier OPEN de France qui a eu lieu à Prapoutel les sept Laux les 27 et 28 octobre 2007, le comité régional présentait 2 équipes qui étaient placées sous la responsabilité de Marie-Pierre JOUBERT. Les Dames se sont classées 2^{ème} sur 9 équipes et les hommes se sont classés 5^{ème} sur 16 équipes.

COMMISSION des RECORDS: sous la responsabilité de Jean-Luc HERMENT

Il y a encore quelques soucis quant à la remontée des documents. Mais depuis peu la mise en ligne des tableaux étant facilitée par une interface très conviviale et ergonomique, les archers sont en mesure de consulter cette information et ne manquent pas de signaler les éventuels oublis.

COMMISSION JEUNES : sous la responsabilité de Christian SIMEONI

Lors de la dernière assemblée, nous avons dit que *"Le travail engagé sur ce type de public très jeune (le groupe Benjamins-Minimes) est donc efficace et permet de structurer le premier niveau de notre pré filière régionale."*

Ce travail engagé reste notre ligne de conduite. Trois équipes sont allées représenter l'Ile de France à la première "semaine Jeunes" à St MEDARD, avec des résultats plus qu'honorable : 3^{ème} en Benjamin-Minimes garçons, 6^{ème} en Cadettes-Juniors et 2^{ème} en Cadets-Juniors.

En novembre dernier la détection a pris un peu plus d'ampleur avec 74 participants sur les six départements organisateurs (dont environ 25% de filles). Un effort tout particulier a donc été fait pour le **GBM** (Groupe Benjamins-Minimes) dont l'effectif est passé de 13 à 24. Notons toutefois que la région compte environ 700 jeunes qui pourraient participer à cette journée.

L'objectif souhaité et réalisable est d'avoir 100 jeunes lors de cette journée. A noter que les jeunes ayant participé et qui ne seraient pas sélectionnés pour le GBM se voient automatiquement orientés vers les **CPS** (Centre de Perfectionnement Sportif) départementaux.

L'effectif du **GER** (Groupe Espoir Régional) a lui aussi été étoffé soit 13 archers, avec l'intégration d'archers de benjamins à juniors.

Pour la **DRJ** (Division Régionale Jeunes), le comité a souhaité aider financièrement les jeunes par une subvention à l'achat de matériel. Les bénéficiaires étant tous les archers des trois premiers clubs DR Jeunes. Cette compétition doit évoluer vers une formule : tir qualificatif le matin et matchs pour phases finales l'après-midi.

Je cite le président de la commission Jeunes. Je souhaite remercier tous les clubs et toutes les compagnies qui prennent en charge des organisations des compétitions pour les jeunes. Et je vous encourage à saisir ces opportunités dès le lancement du prochain calendrier.

COMMISSION INFORMATIQUE et COMMUNICATION : sous la responsabilité de Patrick LEMESLE

Le site internet a été totalement repensé. Pour cette opération, nous avons fait appel à la société de service IDWEB qui en assure l'hébergement ainsi que développement et la maintenance, il nous appartient d'en assurer le contenu et c'est la secrétaire (Leslie) qui s'adonne pour une large part à cette tâche.

Nous avons également revu la lettre d'information (newsletter) et le système d'inscription en ligne. Cette fonctionnalité a un peu trébuché au début mais tout est rapidement rentré dans l'ordre. Le fait de l'inscription en ligne avec dépôt obligatoire d'adresse courriel a eu un effet très positif quant aux convocations aux championnats régionaux, et rend sélective les compétitions organisées le weekend précédent le championnat. Pour la première fois, malgré une convocation émise seulement 4 jours avant la compétition, le championnat régional salle n'a connu aucune absence.

Le dernier point est la mise en œuvre du FORUM francilien. Il est à la disposition de toutes et tous pour tous les sujets franciliens. Les réponses apportées par les membres du comité régional sont des réponses officielles. Ceci doit éviter à certaines fausses informations de circuler. Pour y participer il suffit d'aller sur le site et de s'enregistrer dans la rubrique FORUM. Rappel de l'adresse du site : www.tiralarcidf.com

Conclusion:

L'équipe qui compose le comité directeur du comité régional travaille en toute solidarité dans un souci d'équité pour assurer la progression sportive des licenciés. Pour cela le comité régional augmente et structure l'offre de pratique compétitive pour satisfaire un maximum de pratiquants. Les élus se réunissent plus de 20 fois dans l'année pour les différentes réunions de commissions, de bureau ou de comité directeur. Pour certains bénévoles, c'est presque des emplois à temps partiel, notre président passe en moyenne 3 à 4 jours par semaine au comité, notre trésorier ou votre serviteur sont quant à eux au minimum 1 fois par semaine dans ces locaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à la lecture de ce rapport, les détails de certaines commissions seront joints à ce rapport moral. Le comité est à l'écoute de vos réactions.

Questions diverses sur le rapport moral :

Pourquoi nous décentralisons la formation arbitre au niveau des départements ?

- Chaque département pourra de ce fait demander une subvention aux partenaires locaux.
- Cela occasionnera moins de déplacements pour les candidats.
- La formation faite dans les locaux de Massy est théorique.
- Création d'un arbitre référant dans le département pour chaque candidat afin d'améliorer le suivi et la qualité de la formation.

Pourquoi le comité ne participe pas à l'achat de la nouvelle tenue d'arbitre ?

Le comité régional a du faire un choix. Il y a en moyenne 130 arbitres et le coût serait trop important.

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Rapport Financier :

Le trésorier, Philippe LETARTRE, commente le bilan et le compte de résultat que chaque participant a reçu en arrivant à la réunion. Aucune question n'est posée.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF	Exercice 2007			Exercice 2006
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :	1 092,25	183,44	908,81	0,00
Immobilisations corporelles :				
- Agencements, installations	8 634,84	1 782,57	6 852,27	3 568,60
- Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
- Matériel de bureau et informatique	63 911,22	28 583,61	35 327,61	17 358,16
- Cibleterie	8 162,00	5 945,33	2 216,67	2 064,60
- Mobilier	9 442,90	2 649,91	6 792,99	1 452,33
Immobilisations financières (1) :	6 612,68		6 612,68	3 825,00
TOTAL I	97 855,89	39 144,86	58 711,03	28 268,69
Actif circulant :				
Stocks et en cours :	17 563,02		17 563,02	8 922,67
- Stock médailles	286,00		286,00	0,00
- Stock élastique	2 512,00		2 512,00	1 056,67
- Stock livret "Archer"	6 735,00		6 735,00	816,00
- Stock livret "Initiateur"	8 030,02		8 030,02	7 050,00
Créances (2) :	46 197,40		46 197,40	24 099,17
- Subventions à recevoir	34 180,00		34 180,00	21 500,00
- Autres créances	12 017,40		12 017,40	2 599,17
Valeurs mobilières de placement :	0,00		0,00	0,00
Disponibilités :	73 691,37		73 691,37	170 112,90
- BICS	0,00		0,00	0,00
- Crédit Mutuel				
- Banque CIC	0,00		0,00	42 136,86
- Livret Association	52 087,91		52 087,91	76 938,35
- Capital taux progressif 3	21 562,26		21 562,26	20 995,39
- Capital taux progressif 5			0,00	0,00
- Capital taux progressif 3			0,00	30 000,00
- Caisse	41,20		41,20	42,30
Charges constatées d'avance (2) :	2 222,20		2 222,20	2 097,04
TOTAL II	139 673,99	0,00	139 673,99	205 231,78
TOTAL GENERAL (I + II)	237 529,88	39 144,86	198 385,02	233 500,47
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

PASSIF	Exercice 2007	Exercice 2006
Fonds propres :		
Fonds associatif sans droit de reprise :		
- Valeur du patrimoine intégré	97 132,48	97 132,48
- Subventions d'investissement non renouvelables		
Fonds associatif avec droit de reprise à la dissolution :		
Ecarts de réévaluation :		
Réserves :		
Report à nouveau :	-10 793,87	-11 311,82
Insuffisance ou excédent	-2 616,45	517,95
Sous-total : Situation nette	83 722,16	86 338,61
Fonds associatif dépréciables et non renouvelables :		
Fonds associatif avec droit de reprise avant la dissolution :		
Subventions d'investissement (renouvelables) :		
Provisions réglementées :		
TOTAL I	83 722,16	86 338,61
Provisions pour risques et charges :	0,00	8 255,00
TOTAL II	0,00	8 255,00
Dettes (3) :		
Emprunts et dettes assimilées (3) :	5 967,43	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours :		
Fournisseurs et comptes rattachés (3) :		5 454,80
Dettes fiscales et sociales (3) :	7 719,95	38 372,73
Autres (3)	2 988,48	0,00
Produits constatés d'avance	97 987,00	95 079,33
TOTAL III	114 662,86	138 906,86
TOTAL GENERAL (I + II + III)	198 385,02	233 500,47
(3) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an	16 675,86	43 827,53

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2007

PRODUITS	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits courants non financiers :		
Vente de Marchandises (Etiquettes, Elastiques, Tenues Arbitre et Livret Archer)	4 171,13	12 462,60
Production vendue	7 000,00	1 905,00
- Prestations de services : mise à disposition BE	7 000,00	1 905,00
- Produits d'activités annexes : remboursements divers		
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	11 171,13	14 367,60
Production stockée		
Production immobilisée		0,00
Subventions d'exploitation	123 253,50	105 975,11
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges		
Collectes, sponsoring		
Cotisations / Adhésions	154 726,33	153 840,67
Autres produits	46 863,00	50 202,00
- Produits de manifestations sportives (stages, concours et équip. rég.)	46 863,00	50 202,00
Sous-total B	324 842,83	310 017,78
TOTAL I (A + B)	336 013,96	324 385,38
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers :		
Autres intérêts et produits assimilés	2 053,28	1 067,21
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	
TOTAL III	2 053,28	1 067,21
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		0,20
Sur opérations de capital (produits de cession des immob.)	304,83	809,35
Sur exercices antérieurs	0,00	
TOTAL IV	304,83	809,55
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	338 372,07	326 262,14
Solde débiteur = Insuffisance	2 616,45	
TOTAL GENERAL	340 988,52	326 262,14

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2007

CHARGES	Exercice 2007	Exercice 2006
Charges courantes non financières :		
Achats stockés	7 569,07	17 901,05
- Achats récompenses	5 133,40	6 601,97
- Variation stock récompenses	770,67	
- Achats élastiques	3 059,50	3 779,00
- Variation stock élastiques	-1 696,00	-816,00
- Achats livret Archer		14 582,93
- Variation stock livret Archer	301,50	-7 050,00
- Achats tenues Arbitre		390,00
- Variation stock tenues Arbitre		413,15
Autres achats et charges externes	138 446,99	89 263,09
- EDF	608,98	521,65
- Achat Matériel sportif + tenues Chpts	5 806,40	3 413,53
- Achats fournitures d'entretien et équipement	4 041,17	250,81
- Achats fournitures et matériel de bureau et logiciels	21 722,71	13 989,77
- Location immobilière	49 019,98	25 480,06
- Location mobilière	2 139,04	4 406,75
- Entretien réparations maintenance	6 275,08	417,94
- Assurances	695,74	355,46
- Documentations générale et arbitre	2 112,35	404,00
- Frais AG et colloques FFTA		
- Personnel mis à disposition	467,60	
- Honoraires	5 187,61	1 818,00
- Cadeaux - représentations	2 459,15	153,05
- Frais de déplacements	17 873,59	22 074,08
- Frais de réceptions	9 124,24	5 197,88
- Téléphone et affranchissements	9 462,51	10 058,99
- Services bancaires	559,84	336,12
- Cotisation	891,00	385,00
Impôts, taxes et versements assimilés	31 003,30	26 188,56
- Frais de formation et stages	28 992,30	24 413,56
- Participation à la formation continue	2 011,00	1 105,00
- Autres impôts et taxes		670,00
Salaires et traitements nets	81 661,19	83 646,77
- Salaires nets, chèques emploi association et défraiement bénévole	72 054,10	74 272,47
- Indemnités de transports	1 342,20	924,30
- Indemnités de départ en retraite et provision CP	8 264,89	8 450,00
Charges sociales	7 134,39	27 264,62
- URSSAF	2 786,72	11 347,55
- ASSEDI	1 560,22	2 572,53
- Retraite complémentaire	492,24	3 501,18
- Prévoyance	-64,98	206,28
- Charges Chèques emploi association	1 007,54	1 487,46
- Charges sociales sur provisions CP et indemnité de départ	-575,00	7 975,00
- Tickets restaurant	1 558,57	
- Médecine du travail et autres charges de personnel	369,08	174,62
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 700,17	11 226,29
Sur Provisions pour risques et charges		8 255,00
Autres charges	54 375,93	60 759,51
- Dépenses de manifestations sportives	54 375,93	59 499,51
- Cotisation CROSIF		1 260,00
TOTAL I	339 891,04	324 504,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières :		
Agios bancaires	888,31	30,45
TOTAL III	888,31	30,45
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	66,30	
Sur opération en capital (VNC des immobilisations sorties)	142,87	1 208,85
Sur exercices antérieurs	0,00	0,00
TOTAL IV	209,17	1 208,85
Impôts sur les sociétés (V)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	340 988,52	325 744,19
Solde créditeur = Excédent		517,95
TOTAL GENERAL	340 988,52	326 262,14

Approbation du rapport financier à l'unanimité

Budget 2008 :

Le président détaille le budget prévisionnel 2008, axée principalement sur la création d'un pôle Espoir. Le budget est donc supérieur à l'année précédente. Cependant, le comité n'engagera de nouvelles actions que s'il en a les moyens.

DEPENSES		RECETTES	
PRATIQUE SPORTIVE	104 278 €	SUBVENTIONS	173 200 €
Accueil et pratique de qualité	55 617 €	CONSEIL REGIONAL	56 360 €
Compétitions régionales	36 778 €	DRDJS	84 500 €
Compétitions nationales	11 883 €	CNAESEA	32 340 €
FLILERE SPORTIVE	174 070 €		
Détection régionale	114 260 €		
Divisions régionales	47 710 €	TIR A l'ARC	96 280 €
Filiere individuelle	12 100 €	PARTICIPANTS	51 980 €
PRATIQUE FEMININE	7 522 €	COMITES DEPARTEMENTAUX	25 600 €
Divisions régionales	7 522 €	FFTA	5 000 €
FORMATION	75 867 €	CLUBS	13 700 €
Cadres	47 755 €		
Dirigeants	2 059 €		
Arbitres	26 053 €		
FONCTIONNEMENT	62 476 €	COMITE REGIONAL	154 733 €
Administratif	39 976 €		
Comité	22 500 €		
TOTAL	424 213 €		424 213 €

Tarif des cotisations :

Il n'y aura aucune augmentation des tarifs des cotisations pour cette année.
Approbation des tarifs à l'unanimité.

Elections au Comité Régional :

Deux candidats sont proposés :

- Mme HEZELY Edel
- MR PETIT Bertrand.

Ils sont élus à l'unanimité et font donc désormais partie du comité directeur.

Election des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération :

Conformément aux statuts du Comité Régional et de la F.F.T.A. nous allons procéder à l'élection des délégués qui représenteront le Comité Régional lors de l'AG de la F.F.T.A.

Sont élus les 8 personnes qui se sont présentées (pour 8 postes de délégués)

Bernard BRUCHE
Christian DELOBELLE
Jean Yves FLEURANCE
Mathieu GRAMFORT
Gilbert HAVEL
Jean Marie LEMERCIER
Maurice LANGRY
Patrick LEMESLE

Informations diverses :

A compter de Septembre 2008, le défraiement des arbitres sera revalorisé selon le tableau suivant :

	Journée	1/2 Journée	Nocturne
Arbitre responsable (1)	40 €	30 €	24 €
Arbitre fédéral (2)	34 €	25 €	24 €
Arbitre fédéral en formation dans l'option (3)	30 €	20 €	18 €
Arbitre assistant (4)	20 €	12 €	12 €
(1) arbitre expérimenté ayant l'option, il est désigné par le comité régional sur proposition du responsable arbitre départemental du lieu de la compétition. (2) arbitre adjoint titulaire de l'option pour la compétition à laquelle il est nommé. (3) arbitre fédéral en cours de formation sur l'option de la compétition pour laquelle il est désigné (4) Arbitre qui a obtenu le tronc commun et qui n'a aucune option, ou arbitre ne possédant pas l'option pour laquelle il arbitre.			

Le tarif 1/2 journée s'applique uniquement aux disciplines cibles (Salle, 2x50, 2x70, Beursault)

1/2 journée = période de 3 h minimum comprise entre 8 h et 14 h ou 14 h et 20 h

Nocturne : Compétition se terminant après 20h

* Les étiquettes commercialisées par le Comité Régional seront revalorisées à 16€ à compter du 1^{er} Septembre 2008.

Questions diverses :

Afin de pouvoir représenter au mieux les intérêts de chacun, le président demande l'avis de l'assemblée sur plusieurs points afin d'en discuter lors de l'assemblée générale de la FFTA :

- La fédération demande à ce qu'elle puisse fixer les quote-parts lors de la création d'un nouvel intitulé de licence. A l'unanimité, les clubs sont contre.
- La fédération a proposé aux ligues de mettre en place une parution de promotion qui se déplacerait le long des plages afin de promouvoir des sports dont ferait partie le tir à l'arc. Elle propose de financer cette action à travers le conventionnement des ligues. L'assemblée est contre ce système de promotion car elle estime qu'il ne sera pas bénéfique à l'Ile de France.

Plusieurs archers ont soumis quelques questions aux délégués du comité afin qu'ils les transmettent lors l'assemblée générale de la FFTA. Monsieur Maurice PELLEQUER était présent et étant président de la commission sportive à la FFTA à essayer d'y répondre dans un premier temps.

Pourquoi la sélection aux championnats d'Europe Salle a un coût de 50€ ?

Maurice Pellequer : C'est une caisse de compensation pour palier au coût de transports de ceux qui viennent de plus loin.

Serait-il possible d'augmenter le temps de récupération entre les deux championnats de France FITA et Campagne pour les Supers Vétérans qui est à l'heure d'aujourd'hui d'une $\frac{1}{2}$ journée ?

MP : Le temps de récupération est suffisant car la première épreuve se fait en majorité la première journée, la deuxième étant consacré aux duels : donc beaucoup moins fatigantes.

Si les capacités physiques de certains super vétérans ne leur permettent pas de participer aux deux, il est préférable qu'ils fassent un choix.

Serait-il possible d'ouvrir les compétitions à certaines catégories ?

MP : Cela paraît difficile car il y aurait une trop forte augmentation du nombre de titres décernés.

Même si Maurice Pellequer a eu la gentillesse de répondre à ces questions, certaines seront soumises directement en assemblée générale le 05 avril 2008 à la FFTA.

D'autres questions ont été posées au comité :

Peut-on mettre la Division Régionale Honneur le Dimanche ?

Il est vrai que certaines personnes travaillant le Samedi sont dans l'incapacité d'y participer. Cependant il paraît difficile de concilier toutes les disciplines sur le calendrier en y ajoutant des dimanches fermés pour la DRH.

Peut-on garder la DR Campagne malgré qu'il n'y ait plus de finalité au niveau national ?

Oui

Un club demande à ce que la licence découverte puisse débute au 01 janvier au lieu du 01 Mars?
Les délégués du comité poseront la question lors de l'assemblée générale de la FFTA.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'assemblée générale à 17 h 15.



Le secrétaire :
Patrick LESMESLE



Le président :
Christian HEZELY